

Reprise d'un appartement meublé pour le vendre

Par DamienBzh, le 03/09/2010 à 12:45

Bonjour,

nous sommes propriétaire d'un appartement et avons donné congé pour vendre le logement. arrivé à la fin du bail, nos locataires occupent encore les lieux.

les agences, engagées pour vendre le bien, ne peuvent rentrer pour effectuer des visites pour vendre car les locataires leur refusent l'accès